



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

CDEN du 8 février 2018

Déclaration préalable de la FSU de l'Ain

Cette réunion du CDEN nous permet d'évoquer les annonces récentes du Premier Ministre et du ministre en charge de la Fonction publique. De nouveau, un gouvernement se soumet à l'idéologie libérale la plus dure dont l'objectif est de mettre à bas l'édifice social patiemment construit pour donner cohésion à notre société.

Nous pouvons constater que ce gouvernement — comme d'autres avant lui — sape les uns après les autres les édifices collectifs : droit du travail, logement social, fiscalité équitable, accès à l'université, fonction publique...

La FSU a donc appris par les médias que, avant même les concertations du CAP 2022, des décisions seraient prises comme l'objectif d'aller vers une rémunération différenciée, le développement d'un management centré sur l'individualisation ou le recours aux contrats pour « donner davantage de souplesse dans les recrutements ». Ces objectifs constituent une attaque en règle contre les conditions d'emploi des agent.e.s. Il est de bon ton politiquement de tirer sur les fonctionnaires !

Si les rémunérations variables sont demeurées limitées dans la Fonction publique, c'est pour éviter que les fonctionnaires ne soient soumis aux pressions des intérêts particuliers qui s'expriment plus souvent qu'on ne le pense par la voie hiérarchique, directement soumise à l'exécutif politique dont l'instrumentalisation par les puissants est trop fréquente.

Accentuer les rémunérations variables en les liant au soi-disant « mérite », c'est faire contrevenir à la séparation des pouvoirs en permettant au pouvoir exécutif de faire pression sur les fonctionnaires dont la légitimité de l'action relève du pouvoir législatif. Nous identifions-là le véritable danger de toute l'action de ce gouvernement qui pense que l'État est une entreprise toute soumise à la volonté de ses actionnaires.

L'État, ce n'est pas cela ; c'est une construction patiente de mise à distance et de séparation des rôles et compétences de ses différents acteurs et non une armée en marche au service des ambitions d'un César ou d'un Jupiter aussi éclairé soit-il. Alors que la FSU demande depuis des mois des discussions, le gouvernement répond par une attaque frontale de la Fonction publique.

C'est d'abord la volonté de supprimer 120 000 postes, en partie grâce à un plan de départ volontaire. Nous estimons au contraire que la Fonction publique a besoin de toutes ses forces et de celles qui lui manquent encore pour assurer la cohésion sociale et l'égalité d'accès aux services publics de tous les citoyens. Cette annonce d'un plan de départs volontaires est un gadget médiatique : le précédent, mis en place par le gouvernement du président Sarkozy s'était soldé par un échec, les volontaires étant peu nombreux.

Le recours accru aux contractuels relève de la même logique d'hostilité à une Fonction publique garante de l'intérêt général au profit d'un instrument à la botte du pouvoir exécutif. Relevons qu'il y a déjà 20 % d'agents contractuels dans la Fonction publique, soit un million de personnes.

La qualité des services public à rendre aux usagers, leur nécessité sur l'ensemble du territoire et la défense de l'intérêt général appelle au contraire à créer des emplois pérennes comme le sont les missions à remplir.

Le nouveau gel du point d'indice est encore une attaque inadmissible contre les agent-es de la Fonction publique. La solution n'est pas de nous stigmatiser en laissant croire que nous coûterions trop cher. C'est avec colère que les personnels ont vu, sur leur bulletin de salaire de janvier, une baisse de leur rémunération nette du à l'augmentation de la CSG non compensée strictement ! A cela s'ajoute la mise en place de la journée de carence, mesure injuste, et inefficace ! Injuste car 2/3 des salarié-es du privé bénéficient de clauses d'entreprises qui les en exemptent. Inefficace, car le fait d'aller travailler en étant souffrant ne fait que retarder la mise en congé-maladie, qui n'en sera que plus long. A ce sujet, qu'est-il fait par le ministère de l'Education Nationale concernant la santé de ces personnels ? Rien ! Pas de visites médicales ni de médecin de prévention dans l'Ain notamment...

Puisque la période y est propice, la FSU émet le voeu que l'Éducation Nationale ne devienne pas l'enjeu d'une bataille idéologique que malheureusement le nouveau Ministre semble vouloir mener tous azimuts : ses déclarations et annonces démagogiques, incessantes depuis la rentrée, contribuent à jeter le discrédit sur l'École, tout en donnant à penser que des remèdes miracles existeraient. Le retour du pilotage par l'évaluation, la création d'un comité scientifique d'où sont exclus des pans entiers de la recherche en Sciences de l'Éducation, le projet d'imposer des manuels et des "bonnes pratiques", tout cela n'augure pas d'une bienveillance ni d'une confiance pourtant annoncée vis-à-vis des personnels. Nous mènerons, en informant, réunissant et mobilisant les collègues, le nécessaire combat pour une école au service de tous-tes, où les enseignant-es seront des concepteurs de leurs pratiques, et non de simples exécutant-es. Pour information, l'ensemble des écoles du département ont reçu un exemplaire de la revue « Le Point » ce mardi 5 février 2018, numéro spécial vantant la méthode de Singapour. Méthode qui n'en ait pas une mais qui semble magique. Nous n'osons pas croire que le Ministère était au courant de cet envoi...

Concernant les collègues : Les prévisions sont catastrophiques : + 827 élèves (soit + 3%) par rapport aux prévisions de l'année précédente. Aucune division créée. Une augmentation de la DHG ridicule (+ 0,5%) au regard de la croissance des effectifs.

La moyenne d'élèves par division passe à 26,51 avec 22 établissements qui ont une moyenne supérieure à 27, et 2 établissements dépassant les 28.

Des chiffres et une hausse jamais atteinte depuis des décennies.

Nous ne pouvons être que révoltés et inquiets quant à l'avenir des élèves et des enseignants du département.

Pour les écoles : Comme nous venons de le voir, la priorité au primaire se fait au détriment des collèges et lycées. Mais cette priorité manque vraiment de moyens ! Quand l'on compare avec les pays de l'OCDE ou avec les pays qui ont de meilleurs résultats aux évaluations PISA/PIRLS, le nombre moyens d'élèves par classe est toujours sensiblement plus élevé en France et ce sont 13 000 postes qui sont nécessaires pour rattraper la moyenne des pays de l'OCDE. Face à ces constats, le gouvernement crée 3881 postes pour la rentrée 2018. C'est moins que les besoins nécessaires aux dédoublements des CP et CE1 en éducation prioritaire. Ce dédoublement en éducation prioritaire ne doit pas se faire au détriment d'autres

classes ou d'autres dispositifs. Avec 14 postes pour le département, c'est pourtant inévitable. Même ce dédoublement annoncé à grand renfort médiatique ne sera pas strictement respecté. La baisse des effectifs partout est un enjeu majeur si l'on souhaite la réussite de tous les élèves.

Cette dotation nous laisse craindre que vous, Madame l'inspectrice d'académie, ne proposiez aucune amélioration concernant les RASED, le remplacement, l'enseignement spécialisé ou la formation continue... C'est ce décalage entre les grandes annonces et la réalité qui nous a amené à voter contre votre projet de carte scolaire en CTSD.

Contrats aidés : Au-delà des postes d'enseignant·es, nous déplorons la disparition progressive de l'aide administrative aux directrices et directeurs d'école. La présence des adultes dans les écoles est largement insuffisante. L'absence depuis la rentrée de ces personnels en contrats aidés pèsent lourd dans le quotidien des écoles. Cette perte appauvrit aussi les vies scolaires des établissements du second degré. Le gouvernement a choisi de mettre ces personnels précaires en difficulté comme il met en difficulté les écoles et établissements qui en bénéficiaient. Et cela ne concerne pas que l'Education Nationale bien entendu.